

École Supérieure d'Art de Lorraine

CONCOURS D'ENTRÉE | 1^{ère} ANNÉE | SESSION AVRIL 2021

Date limite d'inscription : 1er mars 2021

- Épreuves écrites en ligne : du 08 au 26 mars
- Épreuves orales en ligne : du 19 au 23 avril (selon ordre de passage)

Conditions d'inscription aux épreuves :

Être titulaire du baccalauréat* ou être candidat à la session 2021.

* *Les candidats non bacheliers (et non lycéens) peuvent demander à présenter les épreuves du concours d'entrée auprès de la commission de recevabilité de l'ESAL. Voir fiche « Commission d'équivalence »*

Niveau de langue :

Les candidats admis non francophones devront justifier le jour de l'inscription administrative en septembre 2021 d'un niveau de maîtrise de la langue française validé par le TCF (Test de Connaissance de la langue Française). Le niveau obligatoire requis est le B2. Renseignements sur les centres d'examens habilités : www.ciep.fr

Convocation :

Les convocations seront envoyées par mail.

Afin d'éviter tout souci de réception, merci d'enregistrer les adresses suivantes dans vos contacts :

- noreply-amtz@taiga.archi.fr
- scolarite@esalorraine.fr

Résultats :

Les résultats seront affichés à l'école et consultables sur le site internet de l'ESAL à partir du 03 mai 2021. Aucun résultat ne sera donné par téléphone ou mail.

Bourses d'études et logement : déposez impérativement votre demande en ligne sur le site internet du Crous Nancy-Metz avant le 15 mai 2021 : www.crous-nancy-metz.fr

À noter : les étudiants boursiers ne sont pas exonérés des frais d'inscription à l'école.

Étape 1 - Dossier de candidature à déposer en ligne sur <https://admission.archi.fr/>

(date limite 27 mars 2019 – minuit heure de Paris)

1. Rendez-vous sur <https://admission.archi.fr>
2. Choisissez la rubrique **ESA Lorraine**
3. Allez dans la rubrique « **Créer un dossier** »
4. Choisissez la session « **Metz – Pôle arts plastiques – Concours d'entrée 2021-2022 – 1ère année DNA** »
5. Remplissez le formulaire en fin de page (*Attention !! des ### se rajoutent : ils sont à supprimer*)
6. Finalisez ensuite votre inscription dans la rubrique « **N° de dossier** ».

Avant de commencer votre inscription en ligne, préparez sous format numérique les différents documents que vous aurez à joindre : **photo d'identité, copie de pièce d'identité, certificat du dernier établissement fréquenté, copie des bulletins scolaires de terminale, copie du baccalauréat pour les bacheliers, copie du dernier diplôme obtenu pour les diplômés post-bac.**

Tout dossier incomplet ou hors délai sera rejeté. Aucun dossier papier ne sera enregistré par l'école.

Vous recevrez par courriel une confirmation de votre inscription accompagnée d'un numéro de dossier qui vous sera demandé pour toute modification de votre candidature en ligne.

Étape 2 – Paiement de l'inscription au concours :

Après avoir complété votre dossier, vous pourrez accéder au paiement en ligne. L'inscription au concours nécessite un paiement de 40 euros par carte bancaire. Si ce dernier n'est pas possible, veuillez prendre contact auprès du Pôle arts plastiques de Metz au 03 87 39 61 34.

En cas de désistement aucun remboursement ne pourra être effectué.

Renseignements

Marion Sztor – Études et scolarité
scolarite@esalorraine.fr